



Paris, le 22 janvier 2016

DIRECTION
DES RESSOURCES HUMAINES
ET DE LA FORMATION

**CONCOURS D'INFORMATICIEN
PROFIL « DEVELOPPEUR »
2015-2016**



Candidats déclarés aptes à occuper les deux postes mis au concours
(par ordre de mérite)

1. M. Aurélien LARIVE
2. M. Éric OEUILLET

**Candidats déclarés aptes à occuper un emploi d'informaticien en cas de
vacance de poste susceptible de se produire jusqu'au 1^{er} février 2018**
(par ordre de mérite)

1. M. Clément PICOU
2. M. Pierre-Marie LECUYER

Le président du jury,

Anne BUGE